

Décision 19-DCC-117 du 21 juin 2019

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire par la société Oxydis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 17 septembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Stés Oxydis et ACDLec

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

un fonds de commerce de détail
à dominante alimentaire

Lire

Le texte intégral de la décision

85.11 Ko